

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ORDINAIRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 16 janvier 2017 à 19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Mélanie Provencher et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

La conseillère madame *Denise Descôteaux* est absente de cette séance régulière.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-01-001

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016;
04. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016;
05. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016;
06. Adoption des comptes payés et à payer;
07. Période de questions;
08. Ministère des Transports du Québec – Responsabilité de notre municipalité lors des travaux de réparation ou d'entretien durant l'année 2017;
09. Terrain des loisirs – Secteur Notre-Dame – Octroi de contrat de déneigement;
10. Pavage 132 (9254-8365 Québec Inc.) – Résolution prolongeant le délai pour la construction d'un bâtiment et autorisant la signature d'une entente;
11. Projet d'agrandissement à Pierreville de la Coopérative de Solidarité de Santé Shooner-Jauvin – Mandater monsieur Éric Champagne, architecte;
12. Régie I.G.D. du Bas Saint-François – Adoption du budget 2017;
13. Association des directeurs municipaux du Québec – Renouvellement de la cotisation 2017;
14. Formation SOMAEU – Nouveau système de transmission des données d'assainissement des eaux usées ;
15. Service de la Croix-Rouge – Renouvellement d'entente;
16. Schéma de couverture de risques incendie – Adoption du rapport d'activité annuel 2016;
17. Abrogation – Résolution n° 2016-12-264 des projets de règlements suivants : règlement n° 158-2016 sur le Plan d'urbanisme, règlement n° 159-2016 de Zonage, règlement n° 160-2016 de Lotissement;
18. Abrogation – Résolution n° 2016-12-265 du projet de règlement suivant : règlement n° 161-2016 de Construction;
19. Avis de motion – Règlement révisant le Plan d'urbanisme;
20. Avis de motion – Règlement de Zonage;
21. Avis de motion – Règlement de Lotissement;
22. Avis de motion – Règlement de Construction;
23. Appui – Demande d'intervention pour travaux de nettoyage du cours d'eau Victor-Jutras;
24. Centre d'Entraide de Pierreville – Demande d'aide financière pour l'année 2017;
25. Projet canots/kayak Pacte rural – Achat des vestes de sauvetage ;
26. Projet canots/kayak Pacte rural – Achat voiturette de golf ;
27. Affaires diverses ;
 - a) Invitation conférence de Presse La Course de l'Île 2017
28. Documents déposés;
29. Rapport des rencontres des élus durant le mois;
30. Période de questions;
31. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 DÉCEMBRE 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 12 décembre 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2017-01-002
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du 12 décembre 2016 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 14 décembre 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2017-01-003
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 14 décembre 2016 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 19 décembre 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2017-01-004
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire* du 19 décembre 2016 et d'en autoriser la signature.

06. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 16 janvier 2016;

2017-01-005
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2017.

Isabelle Tougas
Secrétaire/commis-comptable

	Municipalité de PIERREVILLE	
	Conseil du mois de Janvier	ANNÉE 2017
	Liste des comptes	
	Déboursés directs	
1	5795 Corps de police des Abénakis - Opération Nez-Rouge 2016	100,00 \$
2	5796 Décalco Design Sorel-Tracy - Panneaux escalier glissant et avertissement	529,18 \$
	Sous-total des factures déjà payées	629,18 \$
	Kilométrage, dépenses payées avec salaire	
1	Lyne Boisvert -	
2	Guylaine Courchesne -	
3	Isabelle Tougas - Déplacement décembre 2016	5,25 \$
4	Lyne Bertrand -	
5	Sylvain Bardier - Cellulaire décembre 2016	60,00 \$
6	Richard Fontaine -	
7	Eric Traversy -	
8	François Roy -	
	Sous-total des factures déjà payées	65,25 \$
	Prélèvements automatiques	
1	Bell Canada - Décembre	1 261,33 \$
2	Hydro-Québec - Octobre - Décembre	5 728,37 \$
3	Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. décembre	8 403,19 \$
4	MRC Nicolet-Yamaska - Services d'inspection, frais de mutation	517,75 \$
5	Receveur général du Canada - Remise D.A.S. décembre	3 863,79 \$
6	RREMO - Fond de retraite remise de décembre	3 450,24 \$
7	Sogetel - Internet bibliothèque décembre	18,34 \$
8	Télu Mobilité - Cellulaires Maire & DG - Novembre et décembre 2016	116,04 \$
9	Visa Desjardins - Décembre	365,35 \$
	Sous-total des factures déjà payées	23 724,40 \$
	Fournisseurs (dépenses 2016)	
1	5797 Descôteaux André- Frais de déplacement décembre - MRC, UXO	141,00 \$
2	5798 Boisvert Lyne - Frais de déplacement décembre - Budget, compteur d'eau, coop...	400,00 \$
3	5799 Buropro - Lecture du compteur photocopieur	1 121,84 \$
4	5800 Décalco Design Sorel-Tacy - annulé	- \$
5	5801 Nathalie Paulhus - Subvention Hockey 2016-2017 - Michael Descheneaux	70,97 \$
6	5802 Dépanneur Pierreville - Essence décembre 2016	191,29 \$
7	5803 Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel décembre 2016	90,26 \$
8	5804 Edition Yvon Blais - Accès à l'information MAJ #35-#36	233,20 \$
9	5805 Emco - Accessoires de plomberie	87,00 \$
10	5806 Équipements Raydan - Emondoir Stihl	298,88 \$
11	5807 FQM - Transport Dicom détecteur de gaz allez-retour	25,22 \$
12	5808 Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation décembre 2016	12,00 \$
13	5809 Gestion USD inc. - Roue 12" + essieux 7/8	194,31 \$
14	5810 Groupe Info Plus inc. - Clé usb et récupération d'une clé	129,86 \$
15	5811 L'annonneur - Vœux de Noël	327,68 \$
16	5812 Groupe Environnex - Tests eaux usées décembre 2016	111,01 \$
17	5813 Claire Lamirande - Déplacement pour échange de livres	33,50 \$
18	5814 Les Équipements JA SMC Lapalme inc. - Pneus pour tracteur	680,65 \$
19	5815 Les Entreprises d'électricité D.A. inc. - Ampoules, remplacement ballast centre communautaire	216,61 \$
20	5816 Les entreprises Normand Verville enr. - Batterie marine	206,90 \$
21	5817 Martech - Divers panneaux de signalisation	487,49 \$
22	5818 Mégaburo - Diverses papeteries	25,13 \$
23	5819 Normand Bardier -Excavation boites de service	215,57 \$
24	5820 Patrick Morin inc. - Diverses fournitures	297,77 \$
25	5821 PG Solutions inc. - Contrat d'entretien 2017	1 144,01 \$
26	5822 Prodec - Produits de nettoyage, cendrier Toscan, fondant à glace	1 027,83 \$
27	5823 Protection Incendie CFS Ltée - Lance polycarbonate routge 1 1/2"	25,47 \$
28	5824 Régie IAEP du Bas St-François - Consommation d'eau décembre 2016	12 951,57 \$
29	5825 Régie d'incendie de Pierreville - Fil arraché coin Trahan-Georges	1 553,99 \$
30	5826 Remorquage J2 inc. - Chevreuil au 465 rang Haut de la Rivière	155,22 \$
31	5827 Réseau Biblio Centre du Qc. - Affiche heures d'ouvertures, étiquettes "Fleur de Lys", enveloppes répon	4,60 \$
32	5828 Excavation RTL inc. - 1 hre pépîne avec pierre 0 3/4" pour puisard Haut de la Rivière	137,97 \$
33	5829 Stelem - Restauration mécanisme intérieur de la borne du 123, rue Georges	2 518,13 \$
34	5830 Therrien Couture - Services rendus et honoraires divers dossiers	1 403,84 \$
35	5831 Transcontinental - Distribution du rapport du maire et Préposé patinoire	139,34 \$
36	5832 Infotech - Consultation, Transport papeterie annuelle 2017	311,44 \$
37	5833 Voiturex international inc. - Voiturette à essence + Équipements	3 909,15 \$
38	5834 Côte Manon - Subvention Hockey 2016 - Sydney Dupuis	266,94 \$
39	5835 Enviro5 - Service de vacuum commission scolaire	1 043,97 \$
40	5836 Lavoie Andora - Subvention Hockey 2016-2017 - Noah Barbeau	42,50 \$
41	5837 Lavoie Andora - Subvention Hockey 2016-2017 - Yoan Barbeau	42,50 \$
42	5838 Consultation Langlois GGP - Expertise en avis de non-conformité du Ministère de l'environnement	1 724,63 \$
	Sous-total des factures à payer	34 001,24 \$
	Fournisseurs (dépenses 2017)	
1	5839 Boisvert Lyne - Remboursement Vigilis	885,25 \$
2	5840 Bougie-Bus - Participation 2017 (3.36\$/ per capita) R.2016-11-245	7 324,00 \$
3	5841 Croix-Rouge Canadienne - Entente Services aux sinistrés 2017	342,88 \$
4	5842 Gamelin François - 2/5 vers. Déneigement rues Pville et stationnements	7 036,48 \$
5	5843 Gamelin Gaston - 2/5 vers. Déneigement rues ND & ST - Soufflage des neiges usés	14 945,59 \$
6	5844 Maison des jeunes du Bas Saint-François - Contribution financière 2017 R.2016-12-278	5 000,00 \$
7	5845 Lien maison de la famille - Contribution financière 2017 R.2016-12-282	2 500,00 \$
8	5846 Néopost - Timbres 2017	2 500,00 \$
9	5847 Bardier Normand - 1/2 vers. Déneigement stationnement ND	3 449,25 \$
10	5848 OMHP - Quote-part 2017 R.2016-12-277	14 875,00 \$
11	5849 Régie des déchets du Bas Saint-François - 1/12 versement quote-part	15 655,13 \$
12	5850 Financière Banque Nationale inc. - Emprunt Régl. A-002-2001 assainissement int. + cap.	14 093,25 \$
	Sous-total des factures à payer	88 606,83 \$
	Total des factures du mois	147 026,90 \$
	Fait par Isabelle Tougas, Secrétaire-réceptionniste	

07. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19 h 37 et se termine à 19 h 50.

08. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – Responsabilité de notre municipalité lors des travaux de réparation ou d’entretien durant l’année 2017

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville effectuera des travaux de réparation ou d’entretien en 2017;

2017-01-006

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville se porte garante pour tous les travaux d’entretien et de réparation qu’elle effectuera à l’intérieur de l’emprise des routes sous les responsabilités du Ministère des Transports du Québec durant l’année 2017;

QUE notre inspecteur municipal par intérim, Sylvain Bardier, soit nommé à titre de responsable.

09. TERRAIN DES LOISIRS – Secteur Notre-Dame – Octroi de contrat de déneigement

CONSIDÉRANT la soumission reçue de monsieur Jean-Michel Gamelin concernant le déneigement du terrain du chalet des loisirs et de la patinoire dans le secteur Notre-Dame;

2017-01-007

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’octroyer le contrat de déneigement 2016-2017, du terrain du chalet des loisirs à monsieur *Jean-Michel Gamelin* pour la somme de 1 300 \$ (taxes en plus);

QUE cette somme ne comprend pas le déneigement de l’entrée mitoyenne de monsieur Guy Daneau, résident au 26, rue Principale;

QUE monsieur Gamelin sera la seule personne autorisée à utiliser le chasse-neige appartenant à la municipalité pour le déneigement du rebord de la patinoire.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Déneigement – chalet, loisirs ND et patinoire » 02 701 22 443

10. PAVAGE 132 (9254-8365 QUÉBEC INC.) – Résolution prolongeant le délai pour la construction d’un bâtiment et autorisant la signature d’une entente

ATTENDU que la Municipalité a procédé à la vente d’un terrain en faveur de la compagnie 9254-8965 Québec inc., faisant affaires sous le nom Pavage 132, en date du 16 avril 2013, soit les parties de lots numéros 450, 451 et 452 du cadastre de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2);

ATTENDU que l’acte de vente publié au Registre foncier le 16 avril 2013, sous le numéro 11 301, contient une clause résolutoire par laquelle l’acheteur s’engageait à construire un bâtiment pour des fins commerciales, industrielles, para-industrielles ou de recherche sur ce terrain, dans les deux ans de la signature de l’acte de vente;

ATTENDU que la construction du bâtiment n'a pas été complétée dans le délai prévu à l'acte de vente, soit au plus tard le 16 avril 2015;

ATTENDU que l'acheteur a informé la Municipalité qu'il souhaitait toujours procéder à la construction de ce bâtiment sur le terrain acquis le 16 avril 2013;

ATTENDU que la Municipalité accepte de proroger le délai pour la construction du bâtiment jusqu'au 1^{er} septembre 2017;

ATTENDU que l'acte de vente publié au Registre foncier le 16 avril 2013, sous le numéro 11 301, contient également une clause autorisant l'acheteur à utiliser le concasseur installé sur le terrain numéro 5 la première semaine d'avril et la première semaine de septembre de chaque année;

ATTENDU que la Municipalité accepte d'augmenter à sept (7) le nombre de semaines par année pour lesquelles l'acheteur est autorisé à utiliser le concasseur installé sur le terrain numéro 5, aux conditions prévues au projet d'entente à intervenir avec l'acheteur, joint à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-008

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, QUE le conseil de la Municipalité de Pierreville accepte de proroger le délai pour la construction d'un bâtiment pour des fins commerciales, industrielles, para-industrielles ou de recherche sur les parties de lots numéros 450, 451 et 452 du cadastre de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2) et ce, jusqu'au 1^{er} septembre 2017;

QUE le conseil de la Municipalité de Pierreville accepte d'augmenter à sept (7) le nombre de semaines par année pour lesquelles l'acheteur est autorisé à utiliser le concasseur installé sur le terrain numéro 5, aux conditions prévues au projet d'entente à intervenir avec l'acheteur, joint à la présente résolution (Annexe A);

QUE le conseil de la Municipalité de Pierreville autorise le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale à signer l'entente à intervenir (Annexe A) avec l'acheteur, aux conditions qui y sont décrites.

11. PROJET D'AGRANDISSEMENT À PIERREVILLE DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ SHOONER-JAUVIN – Mandater monsieur Éric Champagne, architecte

CONSIDÉRANT qu'une étude est en cours pour l'agrandissement de la Coopérative de Solidarité de Santé Shooner-Jauvin ;

CONSIDÉRANT que deux (2) projets avaient été présentés à une assemblée du conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité de Santé Shooner-Jauvin;

CONSIDÉRANT que pour le moment, le projet retenu à l'étude par le conseil d'administration est celui de l'achat de la Caisse Populaire Desjardins de Saint-François-du-Lac et l'agrandissement de celle-ci;

CONSIDÉRANT que le projet d'agrandissement, de moindre ampleur et plus réaliste présenté par le Dr Karl Shooner, n'a pas été considéré dans l'offre de services et la répartition des honoraires de la Coopérative de Solidarité de Santé Shooner-Jauvin;

2017-01-009

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'acquiescer à la demande du Dr. Karl Shooner pour que la Municipalité défraye la dépense de 1 500 \$ (plus les taxes) à monsieur Éric Champagne, architecte, pour un plan d'aménagement en couleur, avec élévations extérieures en couleur, vues extérieures des façades en 3D ainsi que la coordination avec le client et les consultants afin que le Dr. Karl Shooner puisse rencontrer le conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité de Santé Shooner-Jauvin et le conseil d'administration du Groupe de médecine familiale (GMF) de Nicolet pour expliquer en détail son projet dans ce dossier.

12. RÉGIE I.G.D. DU BAS SAINT-FRANÇOIS – Approbation du budget 2017

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas Saint-François a déposé ses prévisions budgétaires pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance du document déposé;

2017-01-010

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas Saint-François pour la somme de 2 132 364,43 \$, tel que présentées et adoptées lors de la séance de ladite Régie du 19 décembre 2016.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Quote-part – R.G.M.R. Bas St-François – Mat. résiduelles » 02 451 10 951, « Quote-part – R.G.M.R.-Mat. Recyclables Bas St-François » 02 452 10 951, « Quote-part – Matières résiduelles-élimination » 02 452 20 951, «Quote-part – R.G.M.R.-Mat. Recycl. – Tri et condition » 02 452 20 951, « Quote-part – Matières organiques » 02 452 35 951, « Quote-part – R.G.M.R. Bas St-François matières organiques –traitement » 02 452 40 951

13. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – Renouvellement de la cotisation 2017

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler la cotisation 2017 à l'Association des directeurs municipaux du Québec;

2017-01-011

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion de la directrice générale de la Municipalité de Pierreville, madame Lyne Boisvert, à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2017, au coût de 445 \$ (plus les taxes).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Abonnement et cotisation professionnelle » 02 130 00 494

14. FORMATION SOMAEU – Nouveau système de transmission des données d'assainissement des eaux usées

CONSIDÉRANT l'annonce de la fin des activités du système SOMAE du MAMOT et du déploiement du système SOMAEU du MDDELCC ;

CONSIDÉRANT que le système SOMAE du MAMOT sera fonctionnel jusqu'au 31 mars 2017 afin que les exploitants municipaux puissent compléter la transmission des rapports mensuels de l'année 2016 et utiliser les données de ce système afin de produire leur rapport annuel de 2016 ;

CONSIDÉRANT qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, les exploitants municipaux devront donc utiliser le système SOMAEU pour transmettre leurs rapports mensuels et les avis au ministre prescrits par le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT que deux employées de la Municipalité suivront la Conférence Web / *Fin des activités du système SOMAE du MAMOT et déploiements du système SOMAEU du MDDELCC* ;

2017-01-012
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation de Mme Guylaine Courchesne et de Mme Julie Courchesne à la Conférence Web / *Fin des activités du système SOMAE du MAMOT et déploiement du système SOMAEU du MDDELCC* au coût de 90 \$ (taxes en plus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès-formation-Adm. » 02 130 00 454

15. SERVICE DE LA CROIX ROUGE – Renouvellement d'entente

CONSIDÉRANT que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la *Loi sur la sécurité civile, Lois sur les cités et villes* et le *Code municipal*;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Pierreville de renouveler l'entente de services aux sinistrés signée par la Croix-Rouge;

2017-01-013
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de la Croix-Rouge et de permettre à celle-ci de prendre les dispositions nécessaires en vue de s'acquitter notamment des responsabilités visées par le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés pour une durée d'un an, en versant une somme de 342,88 \$, équivalent à ,16 ¢ per capita à la contribution annuelle de la Croix-Rouge.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Services techniques - Sécurité » 02 230 00 451

16. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – Adoption du rapport d'activité annuel 2016

CONSIDÉRANT que le préventionniste de la MRC Nicolet-Yamaska demande à la Municipalité de Pierreville de remplir le formulaire pour le rapport d'activité annuel de 2016 pour le schéma de couverture de risques incendie;

CONSIDÉRANT que le préventionniste de la MRC Nicolet-Yamaska demande que le rapport d'activité soit adopté par une résolution de conseil;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-014

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter et de déposer le rapport d'activité 2016 sur le schéma de couvertures de risques incendie à la MRC Nicolet-Yamaska.

17. ABROGATION – Résolution n° 2016-12-264 du premier projet de règlements suivants : règlement n° 158-2016 sur le Plan d'urbanisme, règlement n° 159-2016 de Zonage, règlement no 160-2016 de Lotissement

CONSIDÉRANT que lors de la séance qui s'est tenue le 12 décembre 2016, le conseil municipal a adopté la résolution n° 2016-12-264 intitulée « *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Adoption du projet de règlement n° 158-2016 sur le Plan d'urbanisme, règlement n° 159-2016 de Zonage, règlement n° 160-2016 de Lotissement* »;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion doit être proposé avant l'adoption du premier projet de règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la résolution afin de faire les modifications en proposant un avis de motion à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-015

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'abroger la résolution n° 2016-12-264 intitulée « *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Adoption du projet de règlement n° 158-2016 sur le Plan d'urbanisme, règlement n° 159-2016 de Zonage, règlement n° 160-2016 de Lotissement* ».

18. ABROGATION – Résolution n° 2016-12-265 du premier projet de règlements suivant : règlement n° 161-2016 de construction

CONSIDÉRANT que lors de la séance qui s'est tenue le 12 décembre 2016, le conseil municipal a adopté la résolution n° 2016-12-265 intitulée « *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Adoption du projet de règlement n° 161-2016 de construction* »;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion doit être proposé avant l'adoption du premier projet de règlements;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la résolution afin de faire les modifications en proposant un avis de motion à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-016

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'abroger la résolution n° 2016-12-265 intitulée « *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – adoption du projet de règlement n° 161-2016 de construction* ».

19. AVIS DE MOTION – Règlement révisant le Plan d’urbanisme

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Marcel Lavoie* à l’effet qu’à une séance ultérieure du présent conseil, sera présenté un premier projet de règlement visant à réviser le plan d’urbanisme.

20. AVIS DE MOTION – Règlement de Zonage

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Christophe Proulx* à l’effet qu’à une séance ultérieure du présent conseil, sera présenté un premier projet de règlement visant le remplacement du règlement de zonage.

21. AVIS DE MOTION – Règlement de Lotissement

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère *Mélanie Provencher* à l’effet qu’à une séance ultérieure du présent conseil, sera présenté un premier projet de règlement visant le remplacement du règlement de Lotissement.

22. AVIS DE MOTION – Règlement de Construction

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Michel Bélisle* à l’effet qu’à une séance ultérieure du présent conseil, sera présenté un premier projet de règlement visant le remplacement du règlement de construction.

23. APPUI – Demande d’intervention pour travaux de nettoyage du cours d’eau Victor-Jutras

CONSIDÉRANT qu’une demande écrite de nettoyage du cours d’eau Victor-Jutras a été déposée à la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville doit transmettre cette demande d’intervention à la MRC de Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT que ce cours d’eau est sous la compétence de la municipalité régionale du comté de Nicolet-Yamaska ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-017

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’appuyer la demande d’intervention pour des travaux de nettoyage du cours d’eau Victor-Jutras.

24. CENTRE D’ENTRAIDE DE PIERREVILLE – Demande d’aide financière pour l’année 2017

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière que nous avons reçue, le 16 décembre dernier, du Centre d’Entraide de Pierreville;

CONSIDÉRANT que le Centre vient en aide à plusieurs familles de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que nous leur fournissons la salle gratuitement;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-018

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de 200 \$ à titre de contribution financière au Centre d'Entraide de Pierreville afin d'aider les familles démunies de notre municipalité.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

25. PROJET CANOTS/KAYAKS – Achat des vestes de sauvetage

CONSIDÉRANT la résolution 2016-12-273 autorisant les achats pour finaliser le projet « canots/kayaks » dans le cadre du Pacte rural de la MRC de Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que les coûts du projet sont évalués à ± 23 000 \$;

CONSIDÉRANT que de ce montant 70 % sera défrayé par le Pacte rural de la MRC Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville possède toujours un montant de ±12 000 \$ pour ce projet;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville doit se munir du matériel nécessaire pour finaliser le projet;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-019

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver l'achat des vestes de sauvetage pour la somme de 760,50 \$ (plus les taxes) à Kayaks Distribution Inc. pour le projet présenté à la MRC de Nicolet-Yamaska dans le cadre du programme du Pacte rural.

Que la Municipalité aura aussi ± 100 \$ à prévoir pour la livraison des vestes de sauvetage.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Aménagement bord de l'eau – Canot – Kayak » 03 310 00 005

26. PROJET CANOTS/KAYAKS – Achat de voiturette de golf

CONSIDÉRANT la résolution 2016-12-273 autorisant les achats pour finaliser le projet « canots/kayaks » dans le cadre du Pacte rural de la MRC de Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que les coûts du projet sont évalués à ± 23 000 \$;

CONSIDÉRANT que de ce montant 70 % sera défrayé par le Pacte rural de la MRC Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville possède toujours un montant de ±12 000 \$ pour ce projet;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville doit se munir du matériel nécessaire pour finaliser le projet;

EN CONSÉQUENCE,

2017-01-020

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver l'achat d'une voiturette de golf pour la somme de 3 400 \$ (plus les taxes) à Voiturex International Inc. pour transporter la remorque contenant les

Kayaks pour le projet présenté à la MRC de Nicolet-Yamaska dans le cadre du programme du Pacte rural.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Aménagement bord de l'eau – Canot – Kayak » 03 310 00 005

27. AFFAIRES DIVERSES

- a) Invitation conférence de Presse *La Course de l'Île 2017* le mardi 24 janvier à 11 h à l'école Maurault de Pierreville. Au profit de la Fondation de maman Dion.

28. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **MINISTÈRE DU TRANSPORT, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS** – Allègement dans son processus de reddition de comptes dans le cadre du programme d'aide **PAERRL**
2. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT-FRANÇOIS** – Avis de convocation du 19 décembre 2016
3. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT-FRANÇOIS** – Rapports mensuels de décembre 2016

29. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Madame Mélanie Provencher et messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20 h 30 et se termine à 20 h 52.

Quelques citoyens posent des questions sur ces différents sujets :

- Projet canots/kayaks
- Déneigement
- Le Pierrepont
- La Coopérative de Solidarité de Santé Shoener-Jauvin

31. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-01-021

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*.

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21 h.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale